

LES TERRAINS UNIVERSITAIRES

Une certaine effervescence règne dans les milieux universitaires et se généralise avec une intensité croissante. Jusque sur ce jour, l'enseignement primaire, appuyé sur ses Associations amicales, sur ses Syndicats, consent de sa force numérique et de sa puissance doctrinale, semblait s'être réservé le monopole des revendications bruyantes et des manifestations commémoratives.

Les professeurs des lycées, les membres de l'enseignement supérieur s'engagent aujourd'hui dans la même voie et se joignent aux premiers pour demander intensément au gouvernement la suppression de l'augmentation de traitement. Partout s'organisent des réunions orageuses et se multiplient les ordres du jour écrits, des assemblées, des professeurs de l'enseignement secondaire va jusqu'à écrire dans un programme en huit points la perspective managère de la grève, et l'Académie des sciences en un véritable état d'alarme, dénonce au ministre de l'Instruction publique le péril auquel serait exposé l'enseignement scientifique si des manifestations imprudentes n'intervenaient pas dans la situation matérielle des professeurs.

Commissaire l'esprit de discipline de l'université, le respect de la légalité qui anime la presque inamovibilité des membres, j'ai la certitude qu'il n'y a pas à redouter que son émotion actuelle se traduise jamais par la grève et que son incontentement ne soit que le symptôme du grand service dont elle assure et patriotiquement la marche.

C'est une raison pour que le Parlement ne soit pas satisfait de la légalité des promesses solennelles et des fautes faites avant la guerre, mais la commission parlementaire a donné un avis favorable aux demandes du corps enseignant, le 26 février 1918. M. Viviani, alors ministre de l'Instruction publique, a fait passer la Chambre que les rétributions universitaires n'étaient plus en rapport avec le coût de l'existence, et s'engageait à faire voter prochainement une loi portant sur ce point. Ce qui était nécessaire en 1918 est devenu urgent en 1919.

Comme tous les citoyens français, les universitaires ont les degrés communs de la vie chère, mais, à l'exception d'un grand nombre de leurs collègues, ils n'ont pas subi de déchéances matérielles aussi graves que ceux de la classe moyenne. Les ressources réduites par les circonstances elles-mêmes. Ils sont moins atteints par la hausse des prix, ils ont des obligations morales formellement contractées par l'Etat.

Pour expliquer ces arrangements gouvernementaux, les réserves plus ou moins certaines dernières lesquelles s'agitent certaines mauvaises volontés, on invoque la situation financière, les charges acceptables qui pèsent sur le budget, mais on se trouve d'accord sur ce point que les dépenses publiques.

C'est un argument pauvre, et un argument qui ne peut être tenu en compte, nous trouvons en présence d'une question capitale et à laquelle se trouve intimement lié l'avenir intellectuel de la France.

Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'assurer le bien-être matériel de certains individus. L'heure est venue, alors que nous envisageons les destinées de la France, de penser au relèvement du pays, à la réparation de ses maux, à la reprise de son ascension matérielle et morale, à l'établissement d'une situation matérielle et morale qui ne saurait être que le résultat de la guerre elle-même et de ses transformations qu'elle impose.

On voit des agrégés de l'Université, à Paris, arriver par centaines à leur bureau, à des traitements de 6 à 8.500 francs, alors que de simples commis de banque gagnent facilement plus du double. On pourrait citer des centaines d'autres exemples de ce genre. On voit des professeurs supérieurs, qui, siplément dans une Faculté, est moins payé qu'un élève de l'école primaire après quelques mois passés dans les collèges de province.

La désertion de l'enseignement, et cette situation se prolonge, serait la conséquence fatale de cette humilité inférieure, et, comme le dit un de nos collègues de l'enseignement public, les secrétaires et les professeurs de l'Académie des sciences, « la culture française serait sérieusement atteinte par l'écroulement de la maîtrise intellectuelle et commerciale de la France ». On ne saurait trop insister sur ce point.

On a des hautes considérations s'ajoute une question de fait qui me paraît déterminante. Le corps enseignant d'Alsace-Lorraine, qui a subi les traitements supérieurs à ceux du reste de la France. Un professeur de lycée y gagne à peu près le double d'un professeur de lycée français de province. Ne le voit-on réduire les traitements des premiers ? Ne le voit-on pas, dans les autres départements, créer-t-on une distinction disproportionnée et inexplicable entre eux et les collègues de province ?

Il n'y a pas à hésiter. C'est par en haut que doit se faire le nivellement. Quelle que soit l'étendue des sacrifices, il faut avant tout réorganiser l'enseignement, être à la hauteur des sublimes efforts de la guerre. Après avoir débarrassé l'intégralité de notre territoire, il faut sauvegarder le patrimoine intellectuel qui fait dans un grandeur de la France et reste pour l'avenir la garantie de son influence mondiale.

Ferdinand REAL.

LE GACHIS ALLEMAND

La situation est toujours extrêmement confuse

Paris, 8 janvier. — Les renseignements qui sont parvenus par la Suisse sur la situation à Berlin montrent qu'elle est des plus confuses. Un seul point sur lequel tous les renseignements concordent, c'est la persistance des batailles des rues dans les divers quartiers de la ville, surtout dans le centre administratif de la ville. Les manifestations violentes de la chancellerie et les différents ministères. Les batailles de rue sont toujours très nombreuses. Les manifestations de la gauche ont lieu tous les jours, mais il semble que par la suite le flot insurrectionnel ait été sinon épuisé, du moins en partie asséché, ce qui laisse de la lutte encore tout au moins incertaine. C'est le renvoi du préfet de police, M. Hottel, qui a été l'élément déclencheur et précipite le mouvement. Les socialistes, menacés de perdre ainsi leur plus solide soutien, ont risqué leur va-tout. Ils ont attaqué le palais du chancellerie et la lutte fut épuisante. Partout les femmes et les enfants, qui constituent la majeure partie des forces socialistes, se montrent farouches. On vit des femmes traîner des mitrailleuses et des femmes armées de revolvers. Les manifestations furent très nombreuses et furent très violentes. Les socialistes, qui avaient fait preuve jusqu'à présent d'une grande modération, furent très échauffés à l'heure de la lutte. Les manifestations furent très nombreuses et furent très violentes. Les socialistes, qui avaient fait preuve jusqu'à présent d'une grande modération, furent très échauffés à l'heure de la lutte.

LA CONFÉRENCE DE HAIG

Les sept derniers mois de la guerre

Londres, 7 janvier. — Une dépêche du maréchal Haig concernant les opérations de guerre pendant les sept derniers mois de la guerre. Après avoir décrit l'état et l'efficacité des armées alliées après les succès formidables que l'armée allemande dirigea contre elles en mars et avril, le maréchal Haig dit : « L'objectif commun aux Français et à nous-mêmes était de tenir pendant la période de l'hiver, de maintenir la pression de la guerre et de préparer l'attaque de printemps. Après avoir décrit l'état et l'efficacité des armées alliées après les succès formidables que l'armée allemande dirigea contre elles en mars et avril, le maréchal Haig dit : « L'objectif commun aux Français et à nous-mêmes était de tenir pendant la période de l'hiver, de maintenir la pression de la guerre et de préparer l'attaque de printemps. »

LE DÉPUTÉ TURMEL

La confession "in-extremis" d'un capitaine Mangin-Bocquet

Paris, 8 janvier. — Le député Turmel aurait pas emporté son secret dans la tombe. On a découvert dans un dossier de la Chambre une lettre écrite par le capitaine Mangin-Bocquet, qui fut l'un des héros de la guerre. Cette lettre, datée de la fin de la guerre, est une confession "in-extremis" de ses actes pendant la guerre. Le capitaine Mangin-Bocquet, qui fut l'un des héros de la guerre, est accusé de collaboration avec l'ennemi. Cette confession a été découverte dans un dossier de la Chambre. Le député Turmel, qui fut l'un des héros de la guerre, a été accusé de collaboration avec l'ennemi. Cette confession a été découverte dans un dossier de la Chambre.

LES FORCES DE L'ORDRE

Zurich, 8 janvier. — De bonne source on assure que le général Gœrner aurait en main quarante régiments absolument sûrs avec lesquels il aurait proposé au gouvernement de marcher sur Berlin. On estime que les manifestations fidèles au gouvernement sont au nombre de 100.000 personnes. On estime que les manifestations fidèles au gouvernement sont au nombre de 100.000 personnes.

L'ARMISTICE

Les alliés rendent l'Allemagne responsable des progrès des bolcheviques en Pologne

Amsterdam, 8 janvier. — Au cours de la dernière séance du conseil des alliés, les délégués de la Pologne ont déclaré que les bolcheviques en Pologne ont été encouragés par les alliés. Les alliés ont rendu l'Allemagne responsable des progrès des bolcheviques en Pologne.

LA CONFÉRENCE DE HAIG

Le maréchal Foch a ajouté que les désordres causés par le bolchevisme et les dommages qu'il en résulte dans les régions auxiliaires intéressées, seront considérés comme imputés à la responsabilité de l'Allemagne.

Le maréchal Foch a ajouté que les désordres causés par le bolchevisme et les dommages qu'il en résulte dans les régions auxiliaires intéressées, seront considérés comme imputés à la responsabilité de l'Allemagne.

LA CONFÉRENCE DE HAIG

Le maréchal Foch a ajouté que les désordres causés par le bolchevisme et les dommages qu'il en résulte dans les régions auxiliaires intéressées, seront considérés comme imputés à la responsabilité de l'Allemagne.

Le maréchal Foch a ajouté que les désordres causés par le bolchevisme et les dommages qu'il en résulte dans les régions auxiliaires intéressées, seront considérés comme imputés à la responsabilité de l'Allemagne.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

LES AGENTS DE P. T. T.

La démobilitation

Paris, 8 janvier. — Le ministre de la guerre vient de donner des instructions pour faire recenser dans les départements de la démobilitation. Les agents de P. T. T. sont concernés par cette mesure.

